

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donnée par la soussignée, ISABELLE MICHAUD, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière:

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement n° 393 visant à modifier le règlement numéro 354 établissant un tarif applicable aux gestes posés pour le compte de la Municipalité au Québec et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux afin d'ajouter une rémunération supplémentaire pour le maire suppléant.

1. **QUE** lors de la séance tenue le 6 novembre, le Conseil de la Municipalité a présenté le projet de « **Règlement numéro 393 visant à modifier le règlement numéro 354 établissant un tarif applicable aux gestes posés pour le compte de la Municipalité au Québec et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux afin d'ajouter une rémunération supplémentaire pour le maire suppléant** ».
2. **QUE** ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 à 20h00;
3. **QUE** le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 395, chemin des Sables Est, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 7^e jour du mois de novembre 2023.

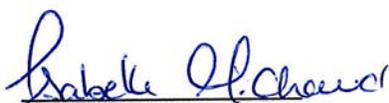


Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, ISABELLE MICHAUD, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 7^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.



Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière